

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 52-53 (1984-1985)
Heft: 24

Artikel: Sculptures d'animaux en plaques de béton
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-146120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DU CIMENT

Décembre 1985

53e année

Numéro 24

Sculptures d'animaux en plaques de béton



Walter Geiser, ing. dipl. EPFZ/SIA

dédie ces lignes à ceux qui se sentent attirés par le plaisir de s'exprimer en créant des formes.

2 Tout a commencé par l'envie d'avoir, dans le jardin, une sculpture de bouquetin. L'habitude de travailler avec le béton, le plaisir de créer soi-même quelque chose, la place d'atelier limitée et le peu d'outils disponibles pour la fabrication suscitérent l'idée d'une figure composée d'un assemblage de plaques de béton. Pour commencer, il a suffi de quelques planches de coffrage, d'une cuve pour le mélange du béton et d'un vibreur loué pour peu de temps. Pour compléter le matériel de coffrage, on avait prévu des bandes de fer blanc, mais elles ont été remplacées par des plaques de styropore. Il a été facile de se procurer les matériaux nécessaires, du ciment gris, du ciment blanc et quelques fers à béton. Quant à la recherche de graviers et de sables colorés ainsi que de colorants correspondant pour le ciment, ce fut un véritable amusement.

Ce ne sont pas seulement le peu de place disponible et l'équipement limité dont on disposait qui ont conduit à l'idée d'une construction formée d'un





4 assemblage de plaques, mais aussi le but poursuivi, à savoir disposer d'éléments de formes assez simples pour pouvoir en travailler toute la surface à la meule (afin de faire ressortir la teinte des composants du béton). D'une part, la meule peut atteindre chaque point et, d'autre part, les différentes plaques peuvent être facilement transportées en un endroit où les nuisances dues à ce traitement ne sont pas gênantes (p.ex. sur un chantier de construction avec raccordement électrique, ou dans une gravière si l'on dispose d'une génératrice).

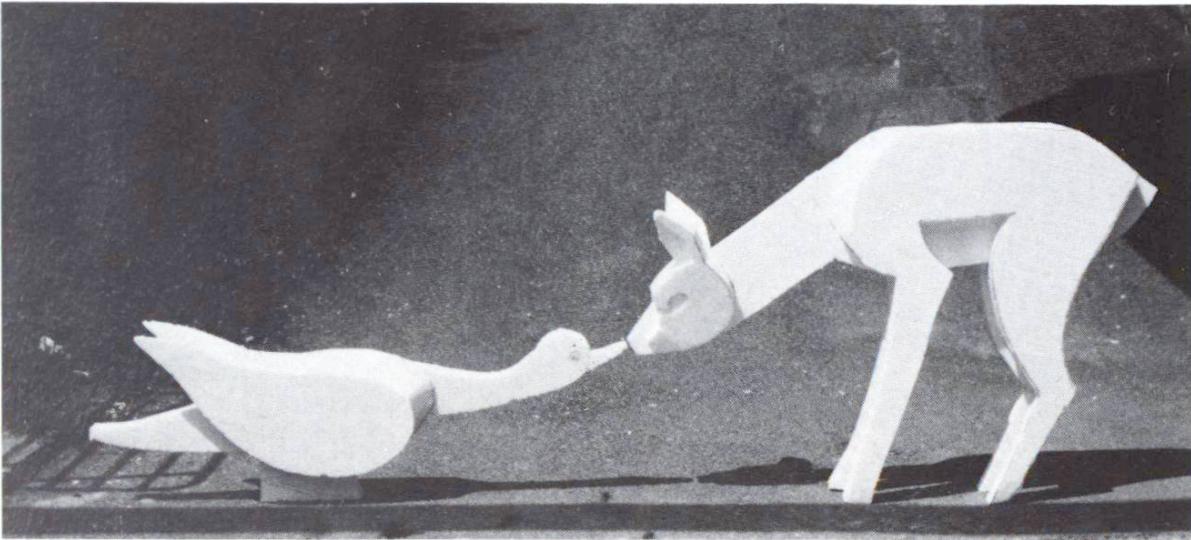
On s'est volontairement limité jusqu'ici à des reproductions d'animaux en renonçant à toute sculpture non figurative. Ce n'est pas un dogme, mais la simple volonté d'avoir, à côté d'une occupation professionnelle, une activité artistique qui devait s'étendre sur une période de dix ans. L'idée est bien venue de diminuer l'activité professionnelle et d'abandonner de plus en plus



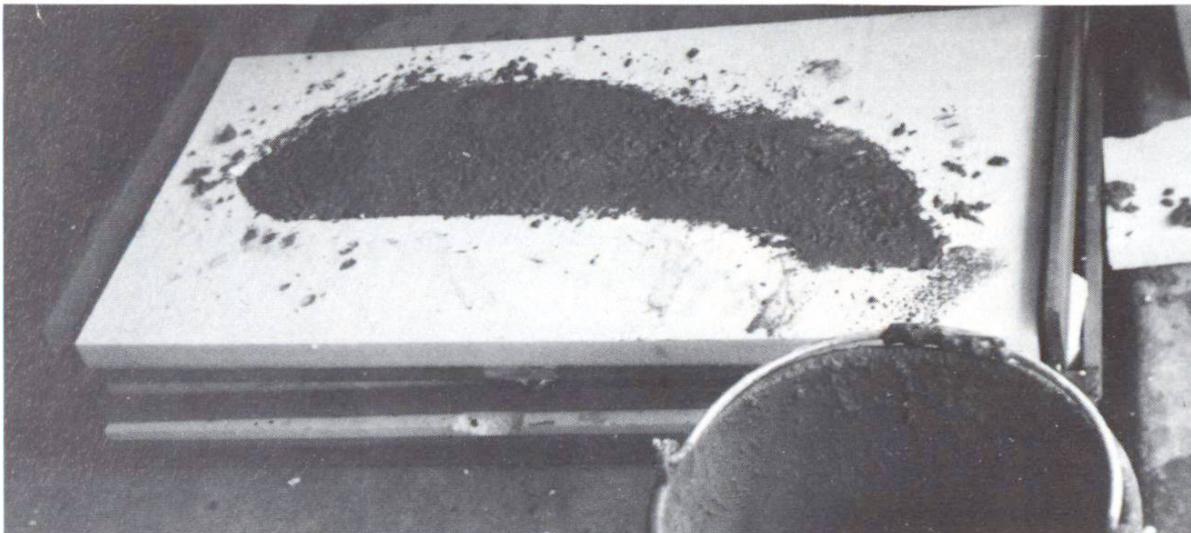
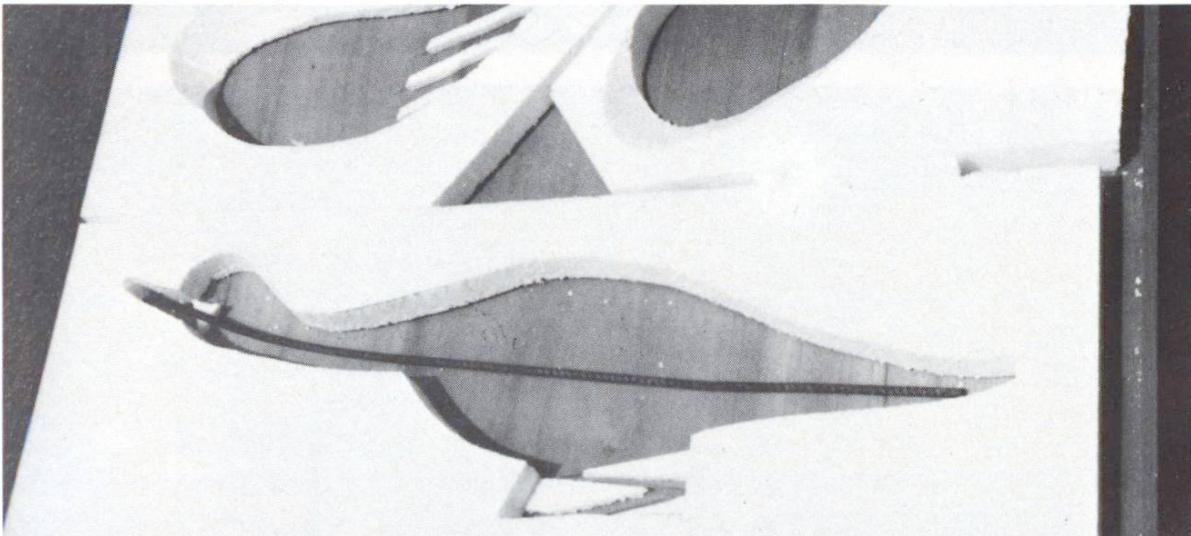
5 les prosaïques applications du béton dans la construction. Mais cette idée a du être repoussée pour des raisons personnelles et économiques et avec l'espoir, qu'un jour peut-être, un projet d'ingénieur permettra de faire une synthèse entre les problèmes technico-économiques et la joie de la création artistique. Ainsi il reste peut-être une décennie pour une deuxième période de création et pour vivre un deuxième printemps, comme on dit. En outre, on peut espérer que ce qui a été fait jusqu'à maintenant encouragera d'autres intéressés à faire de même.

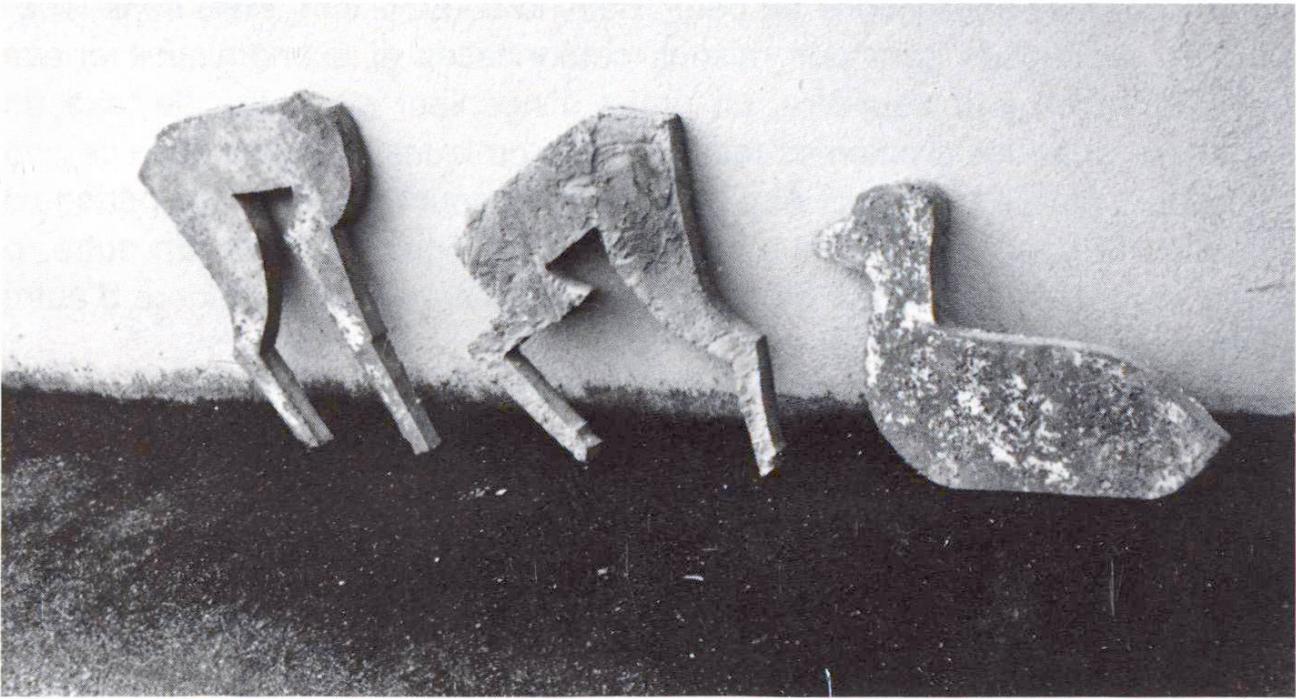




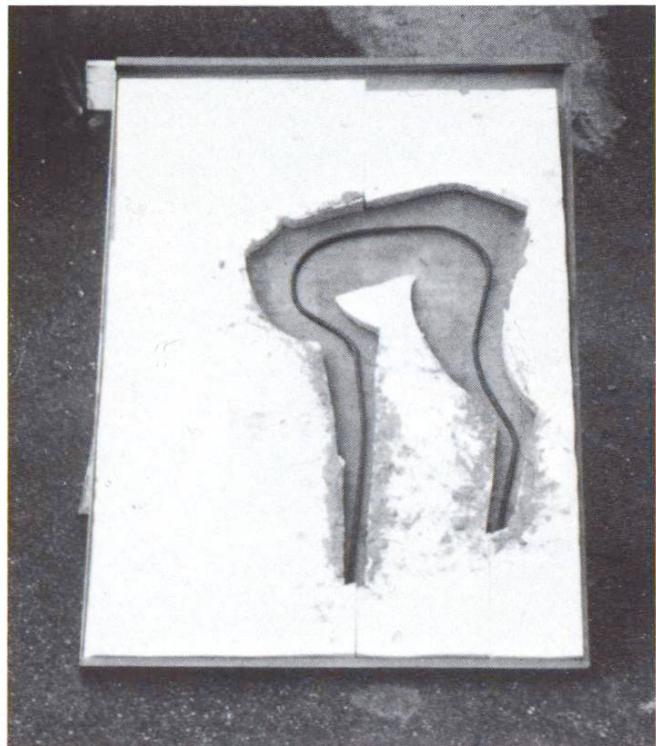


Coffrage constitué de plaques de Styropore de 4–6 cm d'épaisseur. Les formes découpées peuvent être assemblées en un modèle à l'échelle 1:1. Les négatifs sont légèrement collés sur des planches de coffrage. Une armature est mise en place.





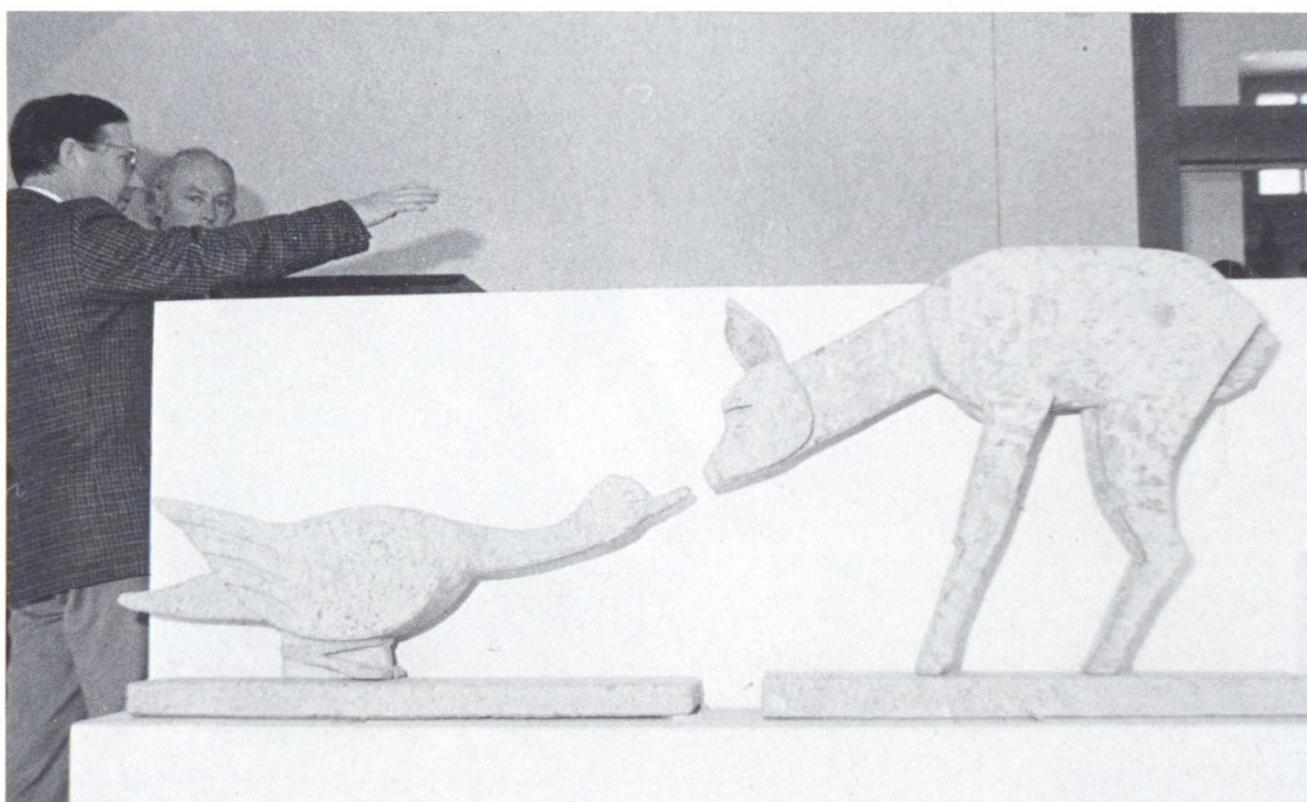
Le béton mis en place doit être vibré et c'est la vibration du coffrage qui convient le mieux. En procédant au décoffrage avec soin, il est possible de réutiliser les éléments de Styropore. Les différentes plaques sont stockées séparément pendant le temps de leur durcissement. Les travaux suivants consistent à corriger les défauts éventuels du béton (p. ex. les bulles d'air) et à percer les trous de montage nécessaires. S'il s'agit de plaques de plus de 6 cm d'épaisseur, il vaut mieux réserver les trous dans le coffrage. Après durcissement complet du béton, on peut procéder au traitement des surfaces et des arrêtes (meulage, polissage, jet de sable, traitement à l'acide).





Le choix du traitement de surface dépend de la grandeur des éléments. Il faut aussi s'occuper du traitement des joints au mortier et du garnissage des trous de montage.

Une imprégnation des surfaces de béton a donné de bons résultats, surtout si l'objet doit rester en plein air, mais aussi pour accentuer l'effet des couleurs des granulats et du ciment teinté.



10

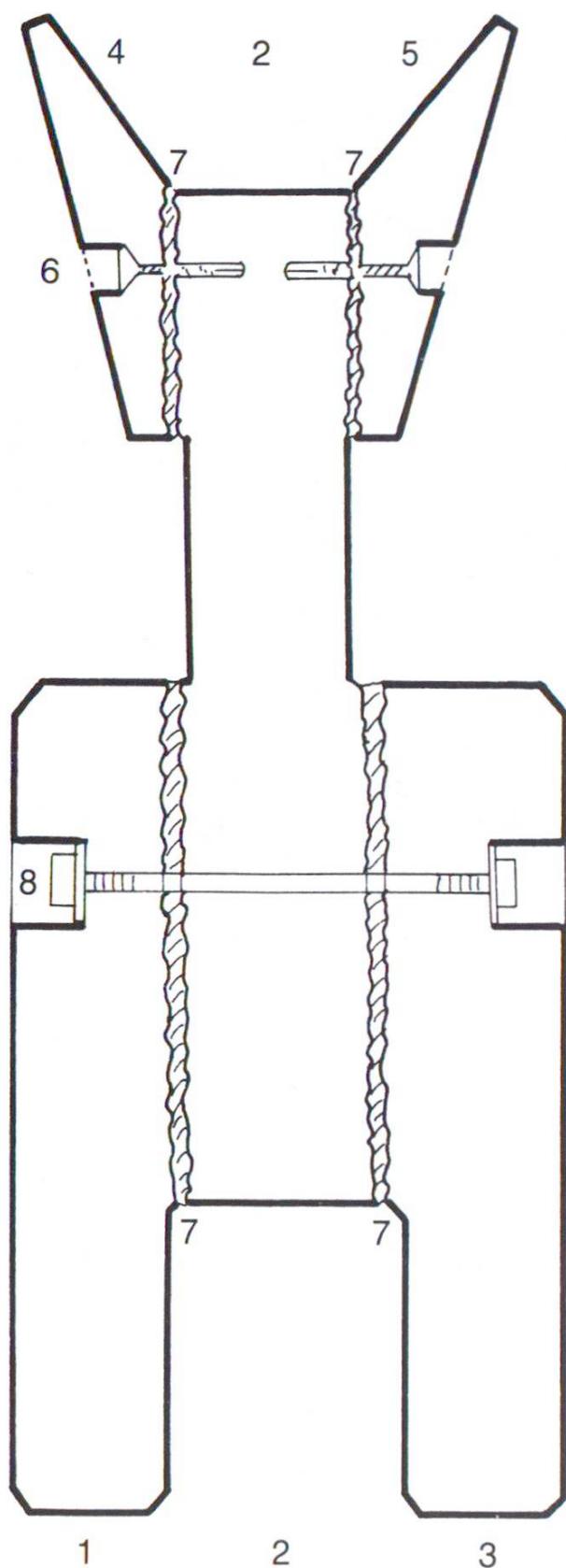


Schéma de montage

- 1-5 Plaques de béton teinté dont les surfaces vues sont travaillées et les autres brutes.
- 2 Assemblage au moyen de goujons de plastique.
- 7 Joint au mortier teinté.
- 8 Vis ou boulons avec rondelles.

TFB

Pour tous autres renseignements s'adresser au
 SERVICE DE RECHERCHES ET CONSEILS TECHNIQUES
 DE L'INDUSTRIE SUISSE DU CIMENT WILDEGG/SUISSE
 5103 Wildegg Case postale Téléphone 064 53 17 71